NAMUR Dave

5 000 nouveaux masques pour le CNP

La semaine dernière, l'hôpital psychiatrique a reçu quelque 5 000 masques chirurgicaux non conformes. Ils vont être remplacés.

• **Vincent DESGUIN**

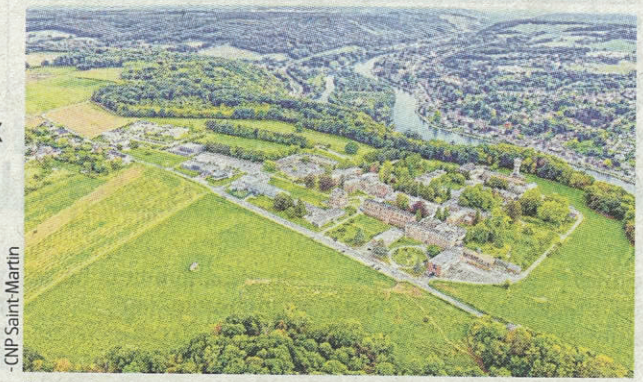

CNP Saint-Martin

L'hôpital neuro psychiatrique avait choisi, en attendant le résultat des analyses, de ne pas utiliser les masques reçus.

Les résultats des analyses sont tombés : les 5 000 masques buccaux chirurgicaux reçus la semaine dernière par l'hôpital neuro psychiatrique Saint-Martin (CNP) ne sont pas conformes. « *Les autorités publiques ont procédé à un contrôle et un médecin s'est présenté ici pour constater que les masques ne correspondaient pas aux standards attendus* », confirme ce mardi Benoît Folens, directeur général de l'institution située à Dave. *Nous recevrons finalement 5 000 nouveaux masques chirurgicaux dans les prochains jours.* »

Une bonne nouvelle puisque le stock de ce type de protection est toujours faible au sein de l'institution. Le stock de masques FFP2 a, lui, pu être reconstitué.

Pour l'heure, Benoît Folens se montre donc relativement serein. « *Nous avons certains cas suspects, mais jusqu'à maintenant, aucun patient n'est avéré au Covid-19. Nous ne sommes donc pas dans une situation où nos besoins seraient énormes.* »

Il reste qu'un dépistage systématique du virus dans le secteur psychiatrique apporterait un apaisement bienvenu.

Pour rappel, la semaine dernière, les 5 000 masques chirurgicaux non conformes avaient été fournis par l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ) et distribués, conformément aux procédures édictées, par les services du gouverneur de la province de Namur. C'est en analysant d'un peu plus près le bordereau de livraison de ces masques produits en Chine que les équipes du CNP Saint-Martin avaient remarqué que le code garantissant la qualité de filtration de ceux-ci n'était repris nulle part. Averti, le Centre de crise provincial avait relayé l'information auprès de l'AViQ et de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS). Dans l'attente d'un retour de leur part, la décision de ne pas utiliser le contenu de cette livraison avait été prise. ■

NR

L'Avenir, 08 avril 2020